

Arrêté n° 908 PR du 12 mai 2026 portant désignation des représentants de la Polynésie française au sein de l'établissement public d'incendie et de secours de la Polynésie française

(NOR : PRE26504680AP-1)

Paru in extenso au journal officiel n°106 N du 13/05/2026 à la page 1 dans la partie Présidence

Version en vigueur au 20/05/2026

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française,

ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu le décret n° 2026-251 du 7 avril 2026 portant composition et désignation des membres du conseil d'administration de l'établissement public d'incendie et de secours de Polynésie française,

Arrête :

Article 1er *Rédaction issue de Arrêté n° 930 PR du 18 mai 2026*

Sont désignés comme membres du conseil d'administration de l'établissement public d'incendie et de secours de la Polynésie française :

- M. Jordy CHAN, ministre des grands travaux, de l'équipement, en charge des transports terrestres et maritimes et de la décentralisation, ou son représentant ;
- M. Warren DEXTER, ministre de l'économie, du budget et des finances, en charge des énergies, des postes et télécommunications, ou son représentant ;
- M. Oraihoomana TEURURAI, ministre du foncier et du logement, en charge de l'aménagement, ou son représentant ;
- Mme Raihei ANSQUER, ministre de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée, ou son représentant.

Art. 2Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 12 mai 2026.

Moetai BROTHERRSON

Voir toutes les modifications dans le temps :

- [Arrêté n° 908 PR du 12 mai 2026 portant désignation des représentants de la Polynésie française au sein de l'établissement public d'incendie et de secours de la Polynésie française](#), JOPF n° 106 N du 13/05/2026 à la page 1
- [Arrêté n° 930 PR du 18 mai 2026](#), JOPF n° 112 N du 20/05/2026 à la page 116